

La déclaration de Manhattan : un appel à la conscience chrétienne

Traduction française du texte abrégé qui a été diffusé avec le texte intégral de la "Déclaration" par **Charles de Pechpeyrou**. (charles_depechpeyrou@yahoo.fr)

Résumé

Le 20 novembre 2009

Les chrétiens, quand ils ont vécu conformément aux idéaux les plus élevés de leur foi, ont défendu les faibles et les vulnérables et travaillé inlassablement pour protéger et renforcer les institutions vitales de la société civile, à commencer par la famille.

Nous sommes des chrétiens orthodoxes, catholiques et évangéliques, unis en ce moment pour réaffirmer les vérités fondamentales de la justice et du bien commun et lancer un appel à nos concitoyens, croyants ou non, pour qu'ils s'unissent à nous afin de les défendre. Ces vérités sont (1) le caractère sacré de la vie humaine, (2) la dignité du mariage comme union conjugale entre mari et femme, et (3) les droits de la conscience et de la liberté religieuse. Ces vérités, dans la mesure où elles fondent la dignité de l'homme et le bien-être de la société, sont inviolables et non négociables. Comme elles sont de plus en plus attaquées par des forces puissantes dans notre culture, nous sommes obligés, aujourd'hui, de parler fort pour les défendre et de nous engager à les honorer pleinement, quelles que soient les pressions exercées sur nous et sur nos institutions pour qu'elles soient abandonnées ou fassent l'objet de compromis. Nous prenons cet engagement non comme partisans d'un groupe politique mais comme disciples de Jésus-Christ, le Seigneur crucifié et ressuscité, qui est la Voie, la Vérité et la Vie.

Vie humaine

La vie des enfants à naître, des handicapés et des personnes âgées est de plus en plus menacée. Alors que l'opinion publique prend une direction pro-life, des forces puissantes et déterminées agissent en faveur de l'avortement, de la recherche destructrice d'embryons, du suicide assisté et de l'euthanasie. Bien que la protection des faibles et des personnes vulnérables soit le premier devoir d'un gouvernement, aujourd'hui le pouvoir du gouvernement est souvent appelé à faire la promotion de ce que Jean-Paul II appelait "la culture de mort". Nous nous engageons à travailler sans cesse pour une égale protection de tout être humain innocent, à tous les stades de son développement et dans toutes les situations. Nous refuserons notre implication ou celle de nos institutions dans la destruction de vies humaines et nous soutiendrons de toutes les façons possibles ceux qui, en conscience, feront de même.

Mariage

L'institution du mariage, déjà attaquée par la promiscuité, l'infidélité et le divorce, risque d'être redéfinie et donc subvertie. Le mariage est l'institution originelle et la plus importante pour assurer la santé, l'éducation et le bien-être de tous. Là où le mariage se dégrade, les pathologies sociales se développent. La tendance à redéfinir le mariage est un symptôme, plus que la cause, d'une érosion de la culture du mariage. Elle reflète une perte de compréhension

du sens du mariage tel qu'il est incorporé dans notre droit civil et dans nos traditions religieuses. Or il est essentiel de résister à cette tendance, car y céder serait renoncer à la possibilité de recréer une juste conception du mariage et, par là, à l'espoir de reconstruire une saine culture du mariage. Cette résistance bloquerait l'idée fautive et destructrice que ce qui est important, dans le mariage, c'est le romanesque et autres satisfactions pour adultes et non pas, intrinsèquement, le caractère unique et la valeur d'actes et de relations dont le sens est donné par la capacité à créer, promouvoir et protéger la vie. Le mariage n'est pas une "construction sociale", c'est plutôt une réalité objective – l'union scellée par un accord entre un mari et une femme – que la loi a le devoir de reconnaître, d'honorer et de protéger.

Liberté religieuse

La liberté religieuse et les droits de la conscience sont en grand danger. Ces principes fondamentaux de justice sont menacés de manière évidente par les efforts faits pour affaiblir ou éliminer l'objection de conscience du personnel et des institutions de santé, ainsi que par les dispositions anti-discrimination qui sont utilisées comme armes pour obliger les institutions religieuses, organismes caritatifs, entreprises et prestataires de services à accepter (et même à faciliter) des activités et des rapports qu'ils jugent immoraux, sous peine de perdre leur activité. Les attaques contre la liberté religieuse menacent gravement non seulement des individus, mais aussi des institutions de la société civile, notamment des familles, des organismes caritatifs et des communautés religieuses. Le bon état de ces institutions constitue une indispensable protection contre les excès gouvernementaux et il est indispensable au bon fonctionnement de toutes les institutions, gouvernement compris, sur lesquelles s'appuie la société.

Lois injustes

En tant que chrétiens, nous croyons aux lois et nous respectons l'autorité des gouvernants terrestres. Nous considérons comme un privilège spécial de vivre dans une société démocratique où le poids moral de la loi sur nous est encore plus fort à cause du droit de tous les citoyens à participer au processus politique. Mais, même dans un régime démocratique, les lois peuvent être injustes. Et dès les origines notre foi nous a enseigné que la désobéissance civile est un devoir face à des lois gravement injustes ou à des lois qui impliquent que nous fassions ce qui est injuste ou immoral. De telles lois n'ont pas le pouvoir de contraindre en conscience parce qu'elles ne peuvent revendiquer d'autre autorité que celle de la simple volonté humaine.

Nous proclamons donc que nous ne nous soumettrons à aucun texte qui nous forcerait, nous ou les institutions que nous dirigeons, à accomplir ou à faciliter des avortements, des recherches destructrices d'embryons, des suicides assistés, des euthanasies ou tout autre acte violant les principes de la profonde, intrinsèque et égale dignité de tout membre de la famille humaine.

De plus nous proclamons que nous ne nous laisserons pas contraindre au silence, à l'acquiescement, à la violation de notre conscience par quelque pouvoir que ce soit, culturel ou politique, quelles que puissent être les conséquences pour nous.

Nous rendrons à César ce qui est à César, pleinement et sans rechigner. Mais en aucun cas nous ne rendrons à César ce qui est à Dieu.